

Toepassing van artikel 47 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Interpellatie van T. SCHUERMANS, gemeenteraadslid, betreffende de "Preventie".

T. SCHUERMANS donne lecture du texte suivant :

T. SCHUERMANS leest de volgende tekst:

In verschillende wijken, zoals de Memlingstraat, het Lemmensplein, het Luchtvaartplein, het Baraplein, de Clemenceaulaan, Aumale, het Bospark, de Meersmanstraat, de Kliniekstraat en het Jorezplein, wordt het openbaar domein steeds vaker ingenomen door problematische gebruikers. Buurtbewoners signaleren dagelijks overlast, onveiligheidsgevoelens en soms gevaarlijke situaties.

Voor wie het geluk heeft niet in een dergelijke wijk te wonen, wil ik schetsen hoe het dagelijkse leven er voor veel bewoners uit ziet. Men wordt 's ochtends gewekt door ruzies en vechtpartijen op straat. Wie zijn woning verlaat, wordt geconfronteerd met crackgebruik in portieken en op het openbaar domein. Vuilniszakken worden opengescheurd, vaak om drugs of gestolen goederen te verbergen. 's Avonds keren bewoners huiswaarts langs menselijke uitwerpselen, verschrikkelijke geur, mensen die onder invloed op straat liggen en geschreeuw. Velen proberen zo snel mogelijk hun voordeur binnen te geraken en vermijden het openbaar domein zoveel mogelijk.

Steeds meer inwoners verlaten deze wijken of overwegen dat te doen, omdat zij het gevoel hebben dat de situatie jaar na jaar verergert en verslechtert. Tegelijk horen we dat de politie niet over voldoende capaciteit of mogelijkheden beschikt om deze problematiek aan te pakken. Daarom rijst de vraag welke rol de preventiediensten hierin opnemen.

Mijn vragen zijn de volgende:

1. Welke verenigingen en organisaties ontvangen subsidies vanuit het preventiebeleid van de Gemeente?
2. Welke van deze verenigingen werken specifiek met problematische gebruikers, daklozen en personen met een verslavingsproblematiek?
3. Waarom zijn de preventiediensten en gesubsidieerde partners zo weinig zichtbaar aanwezig op deze gekende overlastlocaties?
4. Hoe evalueert u de resultaten van het huidige preventiebeleid in deze buurten, en waaruit blijkt dat dit beleid effectief werkt?

Monsieur l'Échevin L. MOSTEFA donne lecture du texte suivant :

De heer schepen L. MOSTEFA leest de volgende tekst:

Je veux d'abord vous répondre très clairement : oui, la situation que vous décrivez dans plusieurs quartiers est préoccupante et je comprends parfaitement l'exaspération des habitants confrontés quotidiennement à des consommations de drogues dans l'espace public, à des comportements agressifs, à des nuisances ou simplement au sentiment de ne plus pouvoir profiter normalement de leur quartier. Il serait inutile et même contre-productif de nier cette réalité.

Je veux aussi rappeler une chose essentielle : la « Prévention » n'est ni la police, ni la justice, ni un service médical spécialisé dans les assuétudes. Son rôle est complémentaire : être présente sur le terrain, détecter les situations problématiques, créer du lien, orienter les personnes vulnérables, prévenir l'entrée des jeunes dans les réseaux criminels et travailler avec les partenaires spécialisés. C'est précisément ce que nous faisons.

Aujourd'hui, Anderlecht dispose notamment de 46 « Gardiens de la Paix » et de 14 agents-constatateurs présents dans l'espace public. Leur rôle est d'observer, de signaler les nuisances, d'intervenir préventivement dans les situations tendues et de transmettre les problématiques vers les services compétents. Mais soyons très clairs, un « Gardien de la Paix » ne va pas démanteler un réseau de dealers et un éducateur de rue ne va pas interpellé quelqu'un qui vend du crack.

Notre propre département « Prévention » le relève d'ailleurs sans ambiguïté : la présence des agents communaux n'a pas, à elle seule, d'effet dissuasif direct sur le deal et la consommation de rue. C'est précisément pourquoi notre réponse doit être globale.

En matière d'assuétudes, la Commune travaille notamment avec l'association « Transit » à laquelle nous rétrocédons une subvention annuelle afin de garantir une présence spécialisée à Anderlecht. Des actions « Outreach » sont également menées avec « Transit Rue », « Transit Gate », « Modus Vivendi », « Cover » et le CPAS pour aller directement à la rencontre des consommateurs dans l'espace public, assurer une écoute, réduire les risques et surtout les orienter vers les dispositifs de soins et d'accompagnement.

Parce que derrière certaines nuisances que nous voyons dans l'espace public, il y a aussi des personnes dans des états de très grande dégradation physique, psychologique et sociale. Cela ne signifie évidemment pas que nous devons accepter les nuisances qu'elles génèrent. Protéger les habitants et accompagner les personnes en détresse ne sont pas deux politiques contradictoires, elles doivent être menées simultanément. Nous travaillons également très fortement en amont.

Notre politique de prévention socio-structurelle agit notamment à travers l'Antenne scolaire, le « Pôle Jeunesse », les accueils sociaux de quartier, la « FEFA » ou encore « D'Broej » au Peterbos. L'objectif est d'éviter que des jeunes en situation de décrochage ou de fragilité soient attirés par les réseaux criminels, l'argent facile ou les consommations à risque.

Nous avons également développé un plan communal articulé autour de trois axes complémentaires à l'action policière.

Premièrement, avec « My Place To Be », nous voulons réinvestir positivement l'espace public avec les habitants, les associations, les services de jeunesse, les sports, la culture et l'enseignement. L'objectif est simple : lorsqu'un espace public est abandonné, d'autres l'occupent. Nous voulons donc remettre les habitants et les activités positives au centre de nos places et de nos quartiers.

Deuxièmement, nous renforçons ce que l'on appelle l'approche administrative. Cela signifie mieux croiser les informations entre les services communaux, les agents-constatateurs et la police lorsqu'un commerce, un établissement ou une activité peut contribuer à des nuisances ou servir de support à des activités illégales.

Troisièmement, nous travaillons sur la prévention de l'embrigadement avec le projet « Deal With It! ». Ce projet vise notamment les élèves de cinquième et sixième primaire, leurs parents et les professionnels qui les entourent. L'objectif est de développer l'esprit critique, la confiance en soi et la capacité des enfants à résister aux phénomènes de groupe et aux mécanismes de recrutement des réseaux de deal. Nous avons commencé dans deux écoles, une francophone et une néerlandophone, et notre volonté est de pouvoir élargir ce dispositif.

Je veux aussi répondre directement à votre question sur la visibilité de nos services. Je comprends qu'un habitant qui voit chaque jour dix consommateurs sur sa place puisse avoir le sentiment que « personne n'est là ». Mais beaucoup du travail de prévention est par définition moins spectaculaire qu'une opération policière. Lorsqu'un éducateur convainc un jeune de reprendre une formation, lorsqu'un travailleur social oriente une personne vers « Transit », lorsqu'une famille est accompagnée avant qu'un enfant ne décroche complètement ou lorsqu'un problème est signalé à la police ou à un autre service communal, cela ne donne pas forcément une image visible dans l'espace public. Mais c'est précisément ce travail de fond qui permet aussi d'éviter que certaines situations ne se détériorent davantage. Cela étant dit, je ne veux pas non plus dresser un tableau idyllique. Nos dispositifs connaissent leurs limites.

Notre département « Prévention » constate lui-même un manque de personnel, une saturation des dispositifs spécialisés dans les assuétudes, la santé mentale et l'hébergement, ainsi que des besoins importants en matière de police de proximité. Et je pense que, politiquement, nous devons avoir l'honnêteté de le dire. La crise du crack et du narcotrafic que connaissent Anderlecht et Bruxelles dépasse très largement les compétences d'une Commune. Elle touche à la fois la police, la justice, la santé mentale, les politiques d'assuétudes, l'aide à la jeunesse, l'asile, l'hébergement et la grande précarité.

Une Commune peut agir. Et Anderlecht agit ! Mais une Commune ne peut pas porter seule l'ensemble de cette crise.

C'est pourquoi nous devons continuer à réclamer davantage de moyens policiers et judiciaires, mais aussi davantage de moyens pour les structures de soins et d'accompagnement. Parce qu'arrêter un dealer est indispensable. Mais si vingt consommateurs restent sur place sans aucune perspective de soins ou d'hébergement, un autre dealer prendra malheureusement sa place. C'est cette complémentarité entre sécurité, prévention et santé que nous défendons.

Enfin, je veux terminer par un message aux habitants. Je comprends parfaitement leur impatience. Personne ne doit considérer comme normal de rentrer chez soi en passant devant des scènes de consommation de crack, des bagarres ou des personnes totalement désocialisées dans l'espace public. Notre responsabilité est donc de continuer à agir avec fermeté contre les réseaux criminels, mais aussi de ne pas abandonner le travail préventif qui permet d'éviter que de nouvelles personnes, et notamment nos jeunes, ne tombent dans ces réseaux. C'est ce travail que nos équipes accomplissent quotidiennement, souvent dans des conditions difficiles. Je veux profiter de ce Conseil communal pour les remercier, ainsi que l'ensemble de nos partenaires associatifs et sociaux présents sur le terrain. Nous devons continuer à renforcer cette action, l'évaluer et l'adapter, mais certainement pas renoncer à la prévention au moment même où nous en avons le plus besoin.

T. SCHUERMANS :

Het is wellicht interessant om met een delegatie van de gemeenteraad een plaatsbezoek te brengen aan "Vita Maraes". Dat biedt ons een concrete kans om te zien hoe de preventie in de praktijk werkt en hoe alle diensten met elkaar verbonden zijn.

Daarnaast, ben ik zeer benieuwd naar uw gemeentelijk plan. U gaf aan te werken op drie assen; kan de fractie "Ecolo-Groen" dit plan schriftelijk bezorgd krijgen?